



Refus de Permis du travail

Par **Galvis Catalina**, le **28/02/2018** à **19:50**

Bonjour

Je suis colombienne et je suis arrivée en France en sep 2016.

Je suis vraiment inquiète! Je viens de recevoir un refus de permis de travail de la DIRECCTE!

Je prépare un BAC+5 en alternance. Je suis en contrat de professionnalisation depuis oct 2017. J'ai 27 ans, raison pour laquelle je devais être inscrite comme demandeur d'emploi avant de commencer à travailler, alors je me suis inscrite pour pouvoir signer.

Selon la DIRECCTE, ils m'ont refusé mon permis de travail car je devais être chez pole emploi au moins un an avant de commencer à travailler. Mais nulle part c'est écrit cette condition. Sur les sites du service public français et Pole emploi disent que si la personne a plus de 26 ans doit être inscrite comme demandeur d'emploi, mais ils ne stipulent pas une durée minimale.

Je vais faire un recours en expliquant que cette condition n'est pas écrite, et que je n'avais pas connaissance sur cela.

Le fait de ne pas avoir mon permis, pénalise l'obtention de mon diplôme!

Qu'est que je dois faire? J'ai mis des pièces joints pour montrer que l'information n'est pas complète.

Merci beaucoup pour votre collaboration.